

**RÉDACTION**  
**ADMINISTRATION**  
**BUREAU DES ABONNEMENTS**  
 Imprimerie Suisse Catholique  
 Fribourg (Suisse)

**ABONNEMENTS**

	1 an	6 mois	3 mois	1 an
Suisse	Fr. 2.30	1.30	1.00	2.00
Étranger	4.00	2.50	1.90	3.50

Tous les bureaux de poste se chargent de percevoir les prix d'abonnement moyennant une surtaxe de 70 centimes.  
 Compte de chèques postal 114 34

G. L. X.

# LA LIBERTÉ

**ANNONCES**  
**Publicitas**  
**S. A. SUISSE DE PUBLICITE**  
 Rue SAINT-PIERRE  
 FRIBOURG

Journal politique, religieux, social

**PRIX DES ANNONCES**

1 <sup>re</sup> insertion 30 jours	1 <sup>re</sup> ligne
2 <sup>e</sup> insertion 15 jours	2 <sup>e</sup> ligne
3 <sup>e</sup> insertion 7 jours	3 <sup>e</sup> ligne
4 <sup>e</sup> insertion 3 jours	4 <sup>e</sup> ligne
5 <sup>e</sup> insertion 1 jour	5 <sup>e</sup> ligne

C. V. 1920

## Nouvelles du jour

### Les victoires polonaises sur le soviét.

La Pologne vient de prendre l'offensive contre la Russie soviétique et de remporter d'éclatants succès. Il y a quelque temps, c'était la Russie qui semblait devoir attaquer. Les gouvernements de Varsovie et de Moscou étaient en pourparlers de paix; mais en même temps on armait. Le Soviét prétendait discuter de la paix à Varsovie; c'était marquer un avantage; la Pologne voulait que les plénipotentiaires se rencontrassent sur le front. Le Soviét trouvait que cela sentait trop Brest-Litovsk. La dispute a été tranchée par le canon. A présent, les Polonais sont à Kief et les Ukrainiens ont repris Odessa. Polonais et Ukrainiens marchent ensemble; le général Pelloureaux a uni ses forces à celles de Pilsudski. Les troupes bolchévistes ont éprouvé de terribles revers: leurs pertes en prisonniers se comptent par dizaines de mille; le butin est considérable.

A Moscou, Trozky rugit. Pour donner le change sur ses inquiétudes, il répand des propos fanfarons. « Laissez venir la Pologne, dit-il; elle trouvera bientôt son tombeau. Elle nous rend un précieux service. La guerre! C'est ce qui nous va le mieux. »

Les émissaires bolchévistes en Ukraine, les commissaires Rubinstein et Goldstein, essayent de soulever les paysans contre la Pologne en leur faisant craindre que le partage des terres qui a été effectué ne soit annulé et que les grands propriétaires ne reviennent dans les fourgons de l'armée polonaise.

Dans quelle mesure la Pologne est-elle soutenue par les Alliés? Elle a sûrement l'appui de la France, appui moral et matériel. Des pessimistes disent que l'Angleterre, par contre, fait grise mine à la campagne polonaise, car elle ne songe plus qu'à renouer les rapports économiques avec la Russie.

Quoi qu'on puisse en penser à Londres, la Pologne rend à l'Europe un immense service.

Le branle-bas électoral pour le renouvellement du Reichstag de Berlin a sonné. Les socialistes gouvernementaux viennent d'ouvrir les feux dans un grand congrès. Eux aussi esquissent un mouvement de conversion à droite. Lorsque éclata le coup de foudre du *pronunciamento* militaire, ils s'étaient jetés dans les bras des socialistes extrémistes et l'on a pu croire pendant quelque temps qu'ils allaient rendre leurs prisonniers. L'envie ne leur en manquait pas; mais les socialistes indépendants n'ont pas voulu garder ces captifs volontaires, qui leur demandaient d'adoucir leur humeur et de s'embourgeoiser un peu pour faire figure gouvernementale. En d'autres termes, les socialistes dissidents ont décliné l'alliance que les socialistes officiels leur proposaient et ont refusé les sièges ministériels qui en eussent été le gage.

Ce que voyant, les socialistes gouvernementaux ont changé leur fusil d'épaule et ils courent maintenant aux aux révolutionnaires. Hier, ils prétendaient que c'étaient les menées réactionnaires de la droite qui provoquaient les explosions bolchévistes de l'extrême gauche; aujourd'hui, ils affirment que c'est le contraire et que Liebknecht et Ledebour ont enfané Kapp et Lüttwitz.

M. Scheidemann qui, depuis qu'il n'est plus au gouvernement, flétrait avec entrain avec les socialistes de l'opposition, a fait un grand discours orthodoxe. Il a pressé embrassé M. Noske, l'ex-ministre de la défense nationale, l'écraseur d'émeutes, que ses timides amis ont congédié il y a quelques semaines pour faire plaisir aux extrémistes, et M. Noske a été un des héros du congrès.

Le capitaine allemand Ehrhardt, chef de la fameuse brigade de marine qui fit le coup d'Etat du 13 mars, continue d'aller et de venir en paix, narguant les policiers chargés de l'arrêter. Sa brigade va cependant être dissoute, mais les hommes seront pourvus d'une dotation en terres qui les transformera en colons agricoles. On a fait à ces soldats

un pont d'or pour obtenir qu'ils se laissent licencier.

Quant au capitaine Ehrhardt, il aurait dit à une dame anglaise qui l'interrogeait sur le fiasco du coup d'Etat: « Ce n'est pas la grève ouvrière qui a fait échouer l'entreprise; c'est la grève des fonctionnaires. Il y avait par là quelques juifs que nous aurions dû commencer par fusiller. Cet oubli nous a été fatal. »

L'achat de la *Deutsche Allgemeine Zeitung* de Berlin par le riche industriel rhénan Hugo Stinnes met fin à la carrière officieuse de ce journal, qui fut l'organe du ci-devant gouvernement impérial sous le nom de *Norddeutsche Allgemeine Zeitung* et qui était demeuré celui du gouvernement républicain sous un titre abrégé.

M. Hugo Stinnes est un magnat de la métallurgie. Depuis un certain temps déjà, les barons du fer et de l'acier ont entrepris de se rendre maîtres des organes de l'opinion. Ils ont déjà acheté un nombre assez grand de journaux de moyenne importance et de maisons d'édition. L'acquisition de la *Deutsche Allgemeine Zeitung* est la plus importante de ces opérations. Les rédacteurs du journal, ne voulant pas s'accommoder du nouveau régime, ont donné leur démission. La presse soucieuse de son indépendance s'émeut de cet accaparement des journaux par la haute caste industrielle.

M. Hugo Stinnes est candidat au Reichstag, au nom du parti conservateur-libéral.

## La votation du 16 mai

### APPEL de la Société suisse de la paix au peuple suisse

Chers Concitoyens,

Le 16 mai prochain, vous aurez à décider si le peuple suisse est prêt, dans les conditions nouvelles, à poursuivre sa féconde et noble mission au sein des nations démocratiques.

Entourée d'Etats militaires, qui ont fait dépendre leurs destinées du sort des armes, notre chère Patrie, petite Société des nations, a vécu en paix pendant des siècles au milieu des conflits internationaux, sous l'égide de sa neutralité, sans jamais élever aucune prétention sur les pays étrangers ou le bien d'autrui, cherchant à l'intérieur à contribuer au bien et à la prospérité de tous en s'appuyant sur les principes de la vraie démocratie, sur la reconnaissance de l'égalité des divers éléments ethniques qui la composent, ainsi que sur les droits des minorités.

Aujourd'hui que les grandes puissances reconnaissent ces mêmes principes et font courageusement un essai de créer en grand une société des nations, le peuple suisse voudrait-il rester à l'écart, dans un isolement méfiant et boudeur? Non, il ne le veut pas. Sa place, au contraire, se trouve partout où se présentent de grandes tâches internationales à poursuivre, et cette place, chers citoyens, vous voudrez la conserver, tout entourée de dévouement et de considération, à vos enfants et petits-enfants.

Dans le passé, la neutralité suisse fut la grande maxime d'Etat seule possible; mais en présence de cette Société des nations qui s'écouffe de toute part, la Suisse ne peut se soustraire à son devoir futur qui est de participer à ce courant puissant de solidarité internationale.

Aussi, chers concitoyens, en pleine conscience de votre propre force, confiants dans la victoire définitive du bien et de la vérité, venez dimanche 16 mai, répondre à la question qui vous est posée, sans arrière-pensée, ni hésitation, mais au contraire, dans la conviction d'agir pour le bien de votre patrie et de l'humanité, par un joyeux et énergique

### OUI

Le Conseil fédéral a achevé de rédiger le texte d'un appel adressé au peuple suisse en faveur de l'accession de la Suisse à la Société des nations. Cet appel sera communiqué à la presse au commencement de la semaine prochaine.

La situation paraît encore incertaine, dit le *Pays*, et on aurait tort de se fier aux pronostics trop optimistes, ensuite des résolutions favorables publiées par différentes sociétés. Il n'y a pour le moment que neuf cantons

qu'on puisse ranger à peu près certainement parmi les acceptants. Ce sont: Vaud, Genève, Neuchâtel, Fribourg, Valais, Tessin, Saint-Gall, les deux Appenzell et Lucerne: cinq sont considérés comme négatifs: Bale, Soleure, Argovie, Uri et Schwytz. Les huit autres sont douteux, ce sont Zurich, Berne, Zoug, Unterwald, Glaris, les Grisons, Thurgovie et Schaffhouse.

## Une défiguration de l'Evangile

Le matin de Pâques, de la plus solennelle des fêtes chrétiennes, un journal, qui, par la modération de ses jugements et par son respect de nos communes traditions religieuses et sociales, s'est acquis une grande et légitime influence sur l'opinion publique suisse et étrangère et qui, dès lors, offre aux semeurs d'idées une tribune exceptionnellement favorable, publiait, bien en vedette, comme article de tête, un compte rendu bibliographique destiné à provoquer quelque sensation. Par la témérité de ses conclusions et par la coïncidence de sa publication en ce lieu et en un pareil jour, cet article a étonné plus d'un lecteur. Symptomatique de l'état de l'opinion en certains milieux religieux, s'il a été lu de ce côté-là avec plus de curiosité qu'il ne l'eût été de ce côté-là, il a dû affliger ceux qui s'intéressent à la permanence et à la vitalité de la pensée chrétienne fondamentale, non seulement dans notre Eglise, mais dans l'humanité en général, et qui assistent avec tristesse et sympathie à sa progressive et inquiétante désagrégation dans les confessions dissidentes. Pas n'est besoin, en effet, d'une exceptionnelle perspicacité pour prévoir que, en dépit des généreuses intentions de son auteur, cet exposé risque d'accroître le désarroi moral où s'épuisent, hors du catholicisme, tant d'âmes sincères en quête de lumière et de certitude, tant d'âmes « affamées de vérité » — pour reprendre une expression de l'article — qui désirent savoir avec quelque précision ce que Dieu est, ce qu'il a fait pour elles et ce qu'elles lui doivent en retour, qui ne sauraient se satisfaire de « vivre » d'une vague religiosité, de la rumination de leurs propres rêveries et d'aspirations supérieures plus ou moins confuses, mais qui ont besoin d'une conviction et d'une foi pour éclairer et orienter leur vie. A ces âmes qui réclament une solution satisfaisante de leur inquiétude intellectuelle par une croyance raisonnée, ne saurait suffire l'expédient pratique d'un succédané sentimental de la foi, sous la forme d'une confiance plutôt instinctive que rationnelle, se résumant à bien prendre, en dernière analyse, en une confiance « en soi-même ».

L'article auquel nous faisons allusion, dû à la plume d'un homme particulièrement compétent en psychopathologie mais nécessairement moins versé dans les sciences religieuses positives, est un dithyrambe sans réserve d'un livre récemment publié par un pasteur genevois, M. Georges Berguer.

Ce dernier ouvrage, consacré à une explication nouvelle et aventureuse de la vie du Christ, basée sur « la psychanalyse », a déjà soulevé quelque émoi dans le monde protestant romand. Ecrit dans une langue claire et agréable, se haussant parfois à d'émouvantes considérations, il devra cependant surtout son succès à l'audace de son point de vue et même à quelque légère saveur de scandale: mais, s'il a « stupéfié » certains lecteurs, il n'a pas, en somme, suscité, chez les théologiens réformés, les vives protestations qu'on en aurait pu attendre. Au contraire, certains d'entre eux lui ont fait un accueil enthousiaste. Si, comme l'auroit notre lecteur, « le Consistoire a fait la grimace », il n'a, somme toute, réagi que mollement; aussi, fort de l'expérience de tout le dernier siècle, notre critique est-il en droit de prédire que cette autorité religieuse cédera, qu'après avoir laissé passer le premier moment de mauvaise humeur et de « répugnance », après avoir — nous citons toujours — « francé le sourcil », elle s'adaptera, comme elle l'a toujours fait jusqu'ici, à ce nouvel et audacieux accommodement de l'Evangile et du fait chrétien à l'assaisonnement suspect de théories controuvées.

Et cependant, le Christ que présente le pasteur genevois n'est pas seulement dépouillé de sa divine transcendance: il fait figure d'un personnage inconsistant, animé d'intentions généreuses, confiant dans le rôle qu'il se croit appelé à remplir, mais crédule à l'excès, perpétuelle victime d'illusions sensorielles et sentimentales arbitrairement interprétées, et jouet, comme son entourage, de l'application fantaisiste à sa mission sublime d'instincts obscurs, sinon inavouables. Mais l'appareil scientifique qui enveloppe cette thèse et surtout — mobile si puissant de nos jours — la crainte de paraître arriéré et de passer pour

1. Quelques traits de la vie de Jésus au point de vue psychologique et psychanalytique. Genève, Atar. Prix: 15 fr.

un esprit étroit entraineront bientôt, parmi les coreligionnaires de cet écrivain, nombre de fidèles, qui cependant désirent sincèrement adhérer au Christ, à admettre comme scientifique modèle établie cette déchéance de leur divin modèle.

Et pourtant, l'argumentation de M. le pasteur Berguer ne résiste pas à un examen attentif. Si, au lieu de nous borner à discuter l'article qui devait en populariser dans le grand public les données essentielles, nous nous proposons de critiquer le livre lui-même, nous serions entraînés trop loin. Mais, comme on ne saurait apprécier un compte rendu sans juger l'ouvrage dont il est le reflet et la vulgarisation, on ne peut s'empêcher de remarquer dans celui-ci, la fantaisie s'y donne libre carrière. Indépendamment de l'insistance, choquante en un pareil sujet, à aller recueillir des similitudes osées dans les vieux cultes impudiques et à retrouver des symboles originellement obscènes dans les descriptions et récits évangéliques, le choix souvent arbitraire des détails et des épisodes, l'art de grouper des suppositions plus ou moins ingénieuses et des affirmations absolument gratuites, comme aussi de procéder par atténuations insensibles jusqu'à obtenir un effet de vraisemblance: tout cet effort tendancieux pour faire entrer l'histoire évangélique dans le moule d'une théorie préconçue ne saurait prétendre représenter un procédé sûr de conquête de la vérité religieuse et de la vérité en général. N'aboutirait-on pas, par de semblables méthodes, à tout prouver ou du moins à tout rendre vraisemblable?

Ce n'est pas ici le lieu de faire le procès, ni même la critique ou le simple exposé de la « psychanalyse » inaugurée par le médecin alénois viennois Freud, méthode incomplète et trop exclusive d'une façon générale, ingénieuse parfois, bizarre souvent, mais positivement grotesque quand elle est poussée à l'extrême avec l'impitoyable logique qu'appliquent certains fervents disciples. Dans un de ses romans à thèse, intitulé *Science galante*, un neurologue qui a laissé à Fribourg le souvenir d'un savant modeste, délicat et perspicace, et qui y est mort au service des internés, le Dr Pachantoni, a finement souligné le ridicule de ces prétentions et de ces exagérations.

Le système de Freud s'appuie cependant sur certaines observations judicieuses; parmi celles-ci signalons-en quelques-unes qui intéressent plus spécialement les catholiques. C'est d'abord la réelle valeur thérapeutique de la confession proprement dite, un des éléments de notre sacrement de pénitence, ce sentiment de détente et de soulagement moral et parfois physique qui succède à l'aveu, surtout à l'aveu pénible. C'est ensuite l'importance et le rôle prépondérant des impressions subies dans l'enfance sur la vie affective entière, en vertu de l'extrême impressionnabilité de cet âge et de sa réceptivité, la trace profonde que peuvent laisser dans l'évolution même tardive de l'être moral des émotions en apparence superficielles et fugitives, en réalité indélébiles et pouvant intervenir puissamment dans les périodes de crises ultérieures, ce qui entraîne comme conséquence la nécessité d'une prudence extrême à l'égard de l'enfant. C'est enfin, mise à la base du système et radicalement opposée aux doctrines de Rousseau sur la perfection native de l'homme, l'explicite reconnaissance, sous le nom suffisamment expressif mais trop exclusif de *libido*, de ce sous-sol suspect d'instincts plus ou moins contenus sous la loi de l'esprit, persistant même chez les meilleures natures, toujours prêts, aussi chez ces dernières, soit à des explosions subites et à des retours offensifs, soit à d'insidieuses et subtiles infiltrations, ou — comme on l'a dit — à des « déguisements » qui justifient tout ce que l'Eglise recommande dans son ascèse traditionnelle: la vigilance, la prudence dans les sentiments les plus idéalisés et inspirés par les motifs les plus élevés, sans omettre le traitement préventif par la mortification et pour se prémunir contre les surprises et assurer la maîtrise de la raison. Que ce sous-sol fangeux, où la *libido* de Freud occupe une place prépondérante, mais où, pour être complet, il faudrait faire figurer encore les autres vices cardinaux, que ce sous-sol soit lui-même une menace pour la sécurité des terrains sus-jacents ou encore qu'il effleure plus ou moins de la couche protectrice patiemment formée par l'éducation et la discipline personnelle et joue un rôle prépondérant par ses tenaces obsessions ou ses explosions déconcertantes quand intervient cet état de déséquilibre et d'anarchie des

fonctions qui caractérise les maladies mentales, rien en cela que de très compréhensible.

Mais la psychanalyse a le tort de ne pas se borner à se présenter comme une doctrine se dégageant spontanément d'un faisceau d'observations faites sans parti pris: elle s'impose comme un système impérieux, auquel les faits auraient le devoir de s'adapter; elle n'a pas toujours le légitime souci de se concilier avec le bon sens: aussi l'auteur de l'article, qui porte à la connaît bien, souligne-t-il expressément « le sentiment de baroque que suscitent au premier abord ses procédés ». Les traités de dialectique connaissent, parmi les moyens de déceler les sophismes, une méthode dite de « réduction à l'absurde », qui rendait apparentes les faiblesses et les inconsciences des faux systèmes. Les partisans de la psychanalyse, s'ils avaient voulu déprécier leur système par une réduction à l'absurde ou au grotesque, auraient-ils agi autrement qu'ils ne le font — fort ingénument — en maintes circonstances?

On conçoit ce qu'il y a d'inconvenant mais aussi d'artificiel et d'arbitraire à appliquer la théorie des interventions et des transformations ou même « sublimations » de la très suspecte *libido* à la vie et à la personne du Sauveur et à plier systématiquement les faits évangéliques à une conception qui n'est déjà elle-même que trop systématique. L'article qui nous occupe donne un exemple, choisi sans doute à dessein parmi les plus probants, mais qui illustre opportunément le procédé. Si nous l'en croyons, l'enfant — et non seulement l'enfant anormal mais tout enfant — éprouve naturellement « de l'amour pour sa mère et des sentiments mêlés, généralement de la haine (c'est nous qui soulignons), pour son père »: cette prétendue constatation est donnée comme une règle rigoureuse, comme une « attitude fondamentale »: ce double sentiment serait — le croirait-on? — « toujours latent dans l'âme de chacun »; cette « attitude-type » constituerait ce qu'on dénomme gracieusement « le roman familial ». On se demande vraiment quelle société fréquentent les maîtres en psychanalyse, en quels milieux d'hommes dévoyés ne rentrant qu'ivres au foyer ou de dégénérés blasés et prétentieux ils vont prendre leurs observations pour les imposer ensuite comme règles invariables à l'universalité des hommes sainement constitués. Que l'affection de l'enfant n'ait pas exactement le même caractère à l'égard de son père et de sa mère, cela est de vieille expérience — et encore faudrait-il ici, pour rendre pleinement les nuances, distinguer entre garçons et fillettes —, mais ces sages observateurs n'ont-ils donc jamais remarqué l'expression de tendresse du bébé tendant spontanément ses bras en criant « papa » ou le rayonnement de fierté heureuse et confiante du garçonnet qui tient par la main son père, que celui-ci soit en bourgeois d'artisan, en bourse de campagnard ou en veston de citadin? La conclusion d'une règle établie sur des bases aussi fragiles est que, en vertu de ces principes, le père si décrié ne pouvait décerner figurer dans la naissance de Jésus et qu'il a été, comme il convenait et comme on le déclare élogieusement, « remplacé par le Saint-Esprit »! Les réalités, les faits, les témoignages ont en toute cette méthode d'adaptation une importance secondaire; au surplus, pour la commodité du nouveau système, on a simultanément réhabilité la vieille théorie du mythe, qui pourtant passait pour amplement usée et démolie.

Mais, au paragraphe suivant, surgit une considération assurément bien inattendue. Le même « roman familial », où le père figure en si fâcheuse posture, devait encore expliquer le progrès capital réalisé par le Christ dans l'attitude de l'humanité vis-à-vis de Dieu, le sentiment de la « paternité de Dieu ». Que, d'après la singulière théorie des analystes sur les sentiments filiaux, où domine « la haine pour le père », Dieu ait pu, sous la loi « de crainte », se révéler à l'homme comme un père, cela serait à la rigueur admissible, mais, si la seule affection vraie va spontanément à la mère, le seul véritable progrès qu'ait pu réaliser le Christ dans la conception des rapports réciproques humano-divins, eût été — du moment que l'Être suprême ne saurait avoir de sexe — de considérer Dieu comme une mère.

C'est ce que, apparemment, réclamerait la logique; mais la logique ne paraît pas en faveur chez les psychanalystes: notre auteur n'est même pas tendre pour elle: il la traite quelque part de « mauvaise herbe » et l'accuse

1. N'a-t-elle pas au surplus fait surgir toute une indiscrète pléiade de confesseurs laïques, provoquant par leur importune insistance les aveux des malades sur les sujets les plus délicats, pénétrant parfois effrontément dans les sphères les plus intimes de la conscience d'hommes, de femmes, de jeunes filles, sans y être préparés par une forte formation morale, ni soutenus par l'appui de traditions austères, prudentes et précises et par la conviction fortement ancrée de l'infini respect que méritent les âmes?

2. M. Berguer, qui se fait une idée vraiment singulière de la conception catholique de la vie chrétienne, contre laquelle il demande qu'on « défende d'arracher-pied la forme protestante », ne reconnaît-il pas la nécessité de la mortification — quant à son essence mais non quant à son nom — lorsqu'il revendique pour « toute personnalité chrétienne authentique » « des morts partielles, des dépouillements obligés si non voulus »?

L'avoire, grâce à la complicité de la scolastique moyenâgeuse, « peu à peu tout envahi », à leur grand détriment, dans « toutes les disciplines ayant pour objet la vie ».

Ce qui éclate dans cette nouvelle vie de Jésus et dans son apogée, c'est l'insuffisance de ce subjectivisme dont souffrent depuis longtemps et dont souffrent toujours plus les groupements religieux séparés du catholicisme. L'auteur du compte rendu ne se fait pas faute de désigner expressément à notre admiration le père du système, Kant, qui place, « les fondements de la science » et de nos certitudes non pas dans l'objet de nos connaissances mais « en nous-mêmes ».

Les partisans de ce subjectivisme seraient-ils fondés à reprocher aux modernes compatriotes du philosophe allemand que, pénétrés comme ils l'étaient de la conviction quasi religieuse de la supériorité de leur cause et de l'invincibilité de leurs armées, — conviction qu'on peut assurément dire profonde, raisonnée et « assise sur les catégories humaines de la vie et de l'action » —, ils se soient obstinément refusés à admettre les cruautés commises en Belgique ou l'échec de leurs troupes sur la Marne, en écartant dédaigneusement les témoignages positifs gênants ? Des lors que l'on proclame que « l'histoire est toujours sujette à révision », « qu'un fait, surtout un fait historique, est toujours à la merci d'une découverte nouvelle qui obligera à le mettre en doute ou à en changer la signification », les impérialistes impénitents n'auraient-ils pas maintenant encore le droit de conserver la conviction qu'une histoire mieux informée ou plutôt mieux conçue, « rendant les faits moins étranges pour les rendre plus acceptables » — pour continuer à nous servir de termes de ce programme — écartera des récits de la grande guerre ses éléments fautiveux et discordants et remettra toute cette histoire en harmonie avec leur « inexpugnable » foi en l'invincibilité et en la valeur morale d'un idéal si cher à leurs cœurs ?

En faisant à ce procédé si artificiel et conjectural d'étudier le Christ l'honneur de l'assimiler à une méthode vraiment scientifique et en lui assurant l'appui et le prestige d'une aussi solennelle recommandation, notre auteur ne fait-il pas trop bon marché des exigences rigoureuses de la critique dans le domaine de la pensée ? Préoccupé sans doute de réagir contre cette sèche et pointilleuse exégèse, dont ont pâti surtout ses coreligionnaires, qui remplaçaient l'ampleur et les rigoureuses déductions des spéculations doctrinales par de froides considérations de critique, d'identification, de chronologie et de philologie, sèche comparaison de textes sans élan et sans envolées, il a déprécié, plus que de raison, la « méthode historique » ou « historique-dogmatique », constatant sans doute de plus l'insuffisance de cette « théologie (protestante) de langue française » qui, selon un mot de la préface de M. Berguer, se sent comme « dépaycée dans le monde intérieur », il a trop facilement proclamé le divorce entre « la vie intérieure » et la « doctrine ». Et pourtant celle-ci n'est-elle pas normalement — en dépit de l'illogisme pratique de tant de gens qui valent moins et de tant d'autres qui valent mieux que les principes qu'ils admettent — la véritable puissance directrice, le mobile et le soutien de l'action ?

Remettre à sa vraie place dans le christianisme la « vie intérieure » et la « transformation spirituelle », leur donner le pas sur l'érudition ou même la science stériles, c'est rentrer dans la grande tradition chrétienne, dans la doctrine de l'imitation, de tous les grands maîtres de spiritualité et même des théologiens les plus orthodoxes ; c'est reprendre le mot de Bossuet : « Malheur à toute connaissance qui ne tourne pas à aimer. » Mais il y a une juste mesure à observer, et l'on ne saurait, sous le prétexte d'une « œuvre d'assainissement qui s'impose », méconnaître la mutuelle dépendance, la nécessaire hiérarchie et coordination de la pensée et de l'action dans toutes les manifestations conscientes de l'être raisonnable. Accuser l'infortunée logique d'avoir « transformé en vastes cimetières » « la psychologie, la pédagogie et la religion », opposer tout l'effort intellectuel dit « scolastique », sain et coordonné, soucieux d'exactitude et de contrôle constant, à la « vie » imprécise et sans épithète, à la vague « dynamique » intérieure, c'est méconnaître la puissante activité intellectuelle des divers siècles chrétiens et du moyen âge en particulier, son influence et ses réalisations concrètes dans la vie religieuse comme dans les arts, c'est dénigrer tout le riche épanouissement doctrinal, ascétique et mystique, si solidement pensé, mais en même temps si vivant et si ardemment vécu, d'une époque où, précisément, par la grâce de la scolastique, régnait la logique.

G. C.

Les troubles en Italie

Milan, 7 mai. Le Secolo apprend de Vérone que la grève des paysans, qui régnait dans la province de Vérone, a eu, hier, sa journée sanglante. Des nouvelles douloureuses arrivent de cette province. Dans le territoire de Vigasio, les paysans assiégeaient une ferme où était enfermé un nombreux bétail qui n'avait pas reçu la moindre nourriture depuis trois jours. Les carabinieri essayèrent de pénétrer dans la ferme, mais ils furent accueillis à coups de pierres par la foule des paysans. Les carabinieri firent alors usage de leurs armes. Un violent conflit se produisit, au cours duquel 12 personnes ont été blessées ; deux d'entre elles sont mourantes et six sont dans un état grave. 90 arrestations ont été opérées. Des renforts rétablirent l'ordre. A Villafranca Veronese, 2000 grévistes ont envahi une propriété appartenant au marquis Canossa. Les carabinieri intervinrent, afin d'empêcher que le bétail soit volé. Une vive bagarre se produisit. Deux marchands de carabinieri, dix agents de police et vingt paysans furent blessés.

La conférence de Spa

Bruzelles, 7 mai. On apprend, de bonne source, que le gouvernement allemand va adresser au gouvernement français une note pour demander que la conférence de Spa, fixée au 25 mai, soit ajournée après les élections allemandes fixées au 10 juin.

Italie et Yougo-Slavie

Milan, 7 mai. Selon des nouvelles de Rome au Secolo, le ministre des affaires étrangères Scialoja serait parti hier soir pour Pallanza, afin de se rencontrer avec les délégués yougo-slaves. Le premier entretien aura probablement lieu le soir même. La Tribuna dit que les conversations seront activées au point que les discussions en vue de l'accord direct pourront être achevées pour dimanche.

Nouvelles religieuses

Le maréchal Foch aux fêtes de Jeanne d'Arc. Les fêtes de Jeanne d'Arc, qui ont commencé hier soir vendredi, revêtiront, cette année, un éclat exceptionnel, en raison de la présence du maréchal Foch, qui a répondu favorablement au désir exprimé par la municipalité. Le maréchal a dû arriver hier soir à Orléans. M. Laville, maire d'Orléans, a adressé à cette occasion, une proclamation à ses administrés, les conviant à recevoir comme il convient le glorieux soldat qui a sauvé la France.

NÉCROLOGIE

Le P. Tournade. Le P. Tournade, Jésuite, ancien aumônier général de l'Association catholique de la Jeunesse française et procureur de la Mission en Chine du Kiang-Nang, vient de mourir.

Le docteur Christen. Jeudi après-midi, le docteur Christen, de Bâle, s'est noyé en se baignant dans le lac Léman. Le défunt était né à Bâle et avait étudié à Paris et à Londres. Il s'était fait une réputation dans le domaine des rayons thérapeutiques. Dès 1914-1915 il dirigea l'Institut municipal pour l'étude des rayons Roentgen. Il avait l'intention d'établir, à Lausanne, un Institut pour l'étude des rayons X lorsque la mort l'enleva.

Nouvelles diverses

À la séance solennelle de la conférence parlementaire internationale du commerce, qui a eu lieu à la Sorbonne, hier vendredi après-midi, M. Millerand a prononcé un grand discours. — La délégation turque recevra communication du traité préparé par les Alliés le mardi 11 mai, à 4 heures de l'après-midi, au ministère des affaires étrangères, à Paris. — La commission de révision constitutionnelle de la Chambre belge a refusé d'accorder le droit de vote aux femmes, mais elle s'est prononcée pour leur éligibilité.

Echos de partout

LA CRISE DU PAPIER-JOURNAL

Elle sévit dans le Nouveau Monde comme dans l'Ancien. Aux États-Unis, le papier destiné aux journaux coûte exactement deux fois plus que l'année dernière. Les fabricants déclarent qu'il y a pénurie de papier et font prévoir une nouvelle augmentation de prix. Un grand nombre de petits journaux et de périodiques sont particulièrement atteints et certains sont dans l'impossibilité de continuer leur publication ; mais les grands journaux ne souffrent pas moins de cette situation et on assiste au spectacle curieux d'un des plus grands quotidiens, la Chicago Tribune, exhortant ses lecteurs à restreindre leurs achats. La Chicago Tribune publiait récemment, en première page, ces lignes suggestives : « N'achetez pas la Tribune, empruntez-la. La Tribune peut paraître atteinte de démence, mais elle est obligée de demander au public de ne pas l'acheter ; elle désire conserver tous ses lecteurs et en trouver de nouveaux, mais, comme elle ne peut leur vendre à tous, elle demande à chacun de ses abonnés de faire circuler leur exemplaire. »

MOT DE LA FIN

Dans un ménage : — Cette robe neuve va me rajeunir de dix ans ! — Ah ! si son prix pouvait être aussi rajeuni de dix ans !

FAITS DIVERS

Incendie

À Berne, hier vendredi après-midi, un incendie a éclaté dans le bâtiment de la lithographie et l'imprimerie Lips, rue des Albalétriers. Le feu a pris dans la salle des machines au moment où les ouvriers avaient quitté le travail. On ignore encore les causes du sinistre, mais on croit à l'imprudence d'un fumeur. Le feu a pu être immédiatement maîtrisé, grâce à la prompt intervention des pompiers. Les dégâts sont importants.

Tournée d'un grand orchestre

Sous le patronage de M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts à Paris, l'Orchestre Lamoureux, sous la direction de M. Camille Chevillard, a organisé une tournée de concerts en Alsace et en Suisse. Lausanne est comprise dans cette tournée et aura son concert lundi soir.

Confédération

Les douanes

Les recettes des douanes se sont élevées, durant les quatre premiers mois de cette année, à 30 millions et demi contre 14 millions 800,000 francs durant les quatre premiers mois de l'année 1919.

Les communes et la Confédération

Le Conseil fédéral a pris un arrêté relatifement aux indemnités accordées par la Confédération aux communes pour le ravalement en cas de mobilisation. D'après cet arrêté, les communes recevront un subsidie de 2 fr. 20 par homme pour la ration journalière.

Le budget de la ville de Berne

Se basant sur les plaintes déposées, la préfecture de Berne a décidé de faire une enquête au sujet du résultat du vote du 2 mai sur le budget de la ville de Berne, qui a été adopté à une majorité de 20 voix.

L'inquisition rouge

On nous écrit de Lugano, le 7 3. L'inquisition rouge est une réalité. On assure que M. Patocchi, qui a dû naguère décliner le mandat de conseiller national, sur l'ordre de son parti et qui a obtenu le plus de voix socialistes, comme conseiller municipal, va être contraint de laisser cette charge à un autre. Il aurait commis le crime d'avoir participé à un souper auquel se trouvait le lieutenant-colonel Prada, ancien secrétaire du département militaire et d'y avoir bu à l'esprit de concorde entre les citadins.

Le courrier pour la France

Les colis postaux et messageries pour la France sont de nouveau admis à l'expédition.

Pour la réforme sociale

Lausanne, 7 mai. M. l'abbé D' Savoy a parlé, jeudi soir, de l'organisation professionnelle, sous les auspices de la ligue sociale d'acheteurs et de la section lausannoise de la Nouvelle société helvétique. Il a été présent, au nombreux auditoire qui garnissait la Maison du Peuple, par M. le municipal Freymond. Accueilli par des applaudissements prolongés, M. l'abbé D' Savoy a, pendant une heure, exposé avec une clarté saisissante et une force d'argumentation qui nous a paru irrésistible, les éléments de la doctrine chrétienne sociale. Après avoir rappelé la chute du régime corporatif corrompu par les privilèges et le pouvoir despotique de certains chefs et montré l'anarchie qui régnait sous le régime de la liberté économique, le conférencier a démontré que la collaboration entre le capital, la direction technique et le travail ne pouvait se faire harmonieusement et justement que dans la profession organisée : la profession, chose de tous, devant prospérer par l'effort de tous. Puis, examinant les diverses voies suivies dans les divers pays pour réaliser cette idée, M. l'abbé D' Savoy conclut en se prononçant catégoriquement pour le système des conseils professionnels locaux, régionaux et nationaux, dont il salue les compétences. Il termina son exposé en analysant le mécanisme de ces organismes qui sont en voie de constitution un peu partout. La conférence de M. l'abbé D' Savoy a été suivie d'une discussion très nourrie, moins sur les principes que sur leur application et la sauvegarde des intérêts des consommateurs. Il est heureux qu'une voix aussi autorisée que celle de M. l'abbé D' Savoy ait fait connaître au grand public lausannois la doctrine chrétienne sociale. Un tract distribué à la sortie de la conférence permettra aux auditeurs de préciser encore leurs idées et de fixer leurs sympathies.

A. J. R.

LA VIE ÉCONOMIQUE

La consommation du papier

Suivant une communication de Copenhague à la Gazette de Voss, le roi des journaux américains Hearst et d'autres socialistes arrivèrent ces jours prochains à Copenhague, en vue d'une conférence sur la réduction internationale de la consommation du papier. D'après leur avis l'Amérique serait sans doute en vingt-cinq ans si des journaux conservent leur format actuel.

Le pain des pauvres

Comme on l'a déjà annoncé, le Conseil fédéral a abaissé le subsidie fédéral, cantonal et communal pour le pain des pauvres de 24 à 15 c. D'après le nouveau décret, ceux qui auront droit au pain à prix réduit toucheront 250 grammes par personne, sans distinction d'âge. Les cantons restent libres d'accorder une ration supplémentaire de 125 grammes par tête et par jour pour les enfants au-dessus de deux ans. Cet arrêté entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 1920.

Salaires fantastiques

Les revendications des mineurs communistes de la Saxe deviennent de plus en plus fantastiques. Le 1<sup>er</sup> mai, il avait été convenu de payer de 45 à 55 marcs pour la journée de 7 heures, y compris la descente et la montée. Maintenant, sans égard aucun pour cet accord, les mineurs réclament la journée de six heures, y compris la descente et la montée, soit une durée de travail effective de 4 heures 1/2. Les salaires devront être les suivants : ouvriers âgés de 16 ans, 36 marcs, de 24 ans 60 marcs, avec deux enfants, 75 marcs, en outre des allocations pour les denrées alimentaires et annuellement 70 quintaux de charbon au prix de 55 pfennigs par quintal.

FRIBOURG

Grand Conseil

Séance ordinaire de mai

Suite de la séance du mercredi 5 mai

La gestion de l'Etat

DIRECTION DE LA JUSTICE DES CULTES DES COMMUNES ET PAROISSES. M. Torche rapporte sur les dépenses de cette Direction pour 1919. Les diverses sections sont approuvées sans discussion, après explications du Rapporteur et de M. Perrier, directeur de la Justice. Voici le sommaire des postes :

- Section I. — Personnel et frais généraux : 62,879 fr. 35 (68,500 fr.). — Section II. Tribunal cantonal : 67,623 fr. 97 (67,300 fr.). — Section III. Ministère public : 14,200 fr. (14,500 francs). — Section IV. Tribunaux d'arrondissements : 51,586 fr. 60 (52,600 fr.). — Section V. Justice de paix : 39,418 fr. 80 (38,450 fr.). — Section VI. Procès civils : 1955 fr. 25 (4000 francs). — Section VII. Défense d'office : 1000 fr. (4000 fr.). — Section VIII. Personnel du Département des communes : 11,800 fr. (11,600 fr.). — Section IX. Subsidies et contributions : 11,833 fr. 20 (10,900 fr.).

Le compte rendu de la Direction de la Justice pour 1918 a fourni matière à une observation de la commission d'économie publique, touchant la situation du personnel judiciaire. Le gouvernement a amélioré sensiblement cette situation par une loi, l'an dernier, en attendant la réorganisation judiciaire. M. Perrier, directeur de la Justice, convient que le sort matériel du personnel de l'ordre judiciaire n'est pas enviable. Aussi est-on menacé de pénurie dans ce domaine. L'amélioration consentie en 1919 en faveur des présidents de tribunaux, des greffiers et des officiers de poursuites n'est que provisoire. Il faudra régulariser la situation lors de la réorganisation des tribunaux. M. Perrier compte déposer ce projet pour la prochaine session.

Le compte rendu de la Direction de la Justice est approuvé.

DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS

- Rapporteur : M. Torche. Section I. — Administration générale : 9985 francs 55 (11,000 fr.). Adopté. Section II. — Ponts et chaussées : 838,500 francs 48 (884,800 fr.). M. le Rapporteur et M. Buchs, directeur des Travaux publics, justifient l'évaluation des dépenses, due pour 22,000 francs à la reconstruction du pont du Gotthard, par 95,000 fr. en cylindrage de la route Fribourg-Bulle, par 28,800 fr. à l'achat de camions et de concessions. M. le Directeur des Travaux publics reviendra sur l'accident du pont du Gotthard dans la discussion du compte rendu. Adopté après un échange d'explications sur les tracasseries de la Caisse nationale d'assurance-accidents. Section III. — Bâtiments : 412,122 fr. 45 (412,200 fr.). Adopté. Section IV. — Chemins de fer : 9940 fr. 70 (9900 fr.). Adopté.

Les recettes du service extraordinaire de la Direction des Travaux publics figurent aux comptes par 10,705 fr. ; le budget prévoyait 51,800 fr. M. le Directeur des Travaux publics explique que la réparation de la part incombant aux communes pour construction de routes n'a pu intervenir en 1919. Adopté.

On passe aux dépenses du service extraordinaire

- Section I. — Construction de ponts : 1474 francs 20 (11,000 fr.). Il n'a pas été construit de pont l'an dernier. Adopté. Section II. — Construction de routes cantonales : 96,556 fr. 76 (103,473 fr.). Adopté. Section III. — Routes communales : 68,814 francs 30 (71,090 fr.). Adopté. Section IV. — Endiguements : 201,071 fr. 05 (204,633 fr.). Adopté. Section V. — Construction de bâtiments : 117,000 fr. (117,000 fr.). Adopté.

Les sections VI (navigation), VII (correction des eaux du Jura), VIII (subventions diverses) ne donnent lieu à aucun débat.

À la section IX. — Dépenses extraordinaires : 43,443 fr. 90, contre 15,500 fr. prévus au budget. M. Torche, rapporteur, et M. Chalton, directeur des Finances, rappellent les frais de représentation considérables qui ont marqué l'an dernier. M. le Rapporteur déclare que, sans faire mentir notre réputation d'hospitalité, les frais de représentation pourraient être quelque peu réduits. Adopté.

Le compte rendu de la Direction des Travaux publics et la section des dépenses extraordinaires de guerre sont renvoyés et la séance est levée après que la présidence a donné connaissance de la constitution de quelques commissions.

Commissions

- Commission d'examen du projet de décret concernant la correction des eaux du Jura : MM. Andrey, Ducollet, Hans Gutknecht, Léandre Joye, Perrin, Reymy, Zimmermann. Commission d'examen du rapport de la Banque de l'Etat : MM. Bariswil, Barras, Comte, Criblet, Kuhn, Leclit, Püllod. Commission des naturalisations : MM. Blanchard, Bouet, Dupasquier (Vuaders), Friolet, Osear Genoud, Jacquet, Michel. Commission chargée du projet de décret concernant les frais du recensement du bétail : MM. Broje, Curat, Fracheboul, Notz, Rosset, Sallin, Sturay. Commission du projet de drainage du pâturage de l'abbaye : MM. Boschung, Victor Chassot, Derrou, Dumay, Dupasquier (La Tour), Gobel (Sarine), Püllod.

Séance de jeudi 6 mai

Présidence de M. Eug. Grand, président. COMPTE RENDU DE LA DIRECTION

DES TRAVAUX PUBLICS

Rapporteur : M. Paul Joye. Une première observation de la commission d'économie publique a trait à l'accident du pont du Gotthard. M. Buchs, directeur des Travaux publics, donne à ce sujet d'amples explications, dégageant complètement la responsabilité des Ponts et Chaussées. Le pont, contrairement à ce qu'on a dit, n'était pas en réparation, au moment de la catastrophe. Les ouvriers n'y faisaient que les travaux d'entretien habituels. Le tablier n'était nul part découvert. L'enquête a démontré que les câbles étaient en parfait état. La rupture du pont est due à la trop forte charge du camion qui pesait 10 tonnes, au lieu des cinq prévues comme limites par le règlement. Après consultation des hommes de loi, une transaction et l'intervention entre le propriétaire du camion fatale et l'Etat. Ce dernier prenait à sa charge la moitié des frais de réparation du pont. Le propriétaire du camion supportait l'autre moitié de ces frais et toutes les indemnités.

M. le Directeur des Travaux publics tient également à décharger de toute responsabilité la police de surveillance du pont. Celle-ci n'a cessé de faire son devoir ; elle le fait encore aujourd'hui ; mais il faut constater que les prescriptions réglementaires sont néanmoins violées par des propriétaires ou des conducteurs de camions. Malgré la terrible leçon du 9 mai 1919, il en est qui cherchent à qui réussissent à faire passer sur nos ponts suspendus des charges excédant la limite permise. On a constaté que de lourds véhicules traversent les ponts, la nuit, à une allure accélérée, afin d'échapper au contrôle. Le représentant du gouvernement attire l'attention des entrepreneurs de transport sur les conséquences de ces imprudences. Les permis de conduire seront retirés aux contrevenants, indépendamment des fortes amendes qui leur seront appliquées.

M. Clément estime que le gouvernement s'est montré bon prince à l'égard du propriétaire du camion qui a provoqué la catastrophe de mai 1919. A son avis, c'est une poursuite pénale, et non une transaction, qui était indiquée. M. le Directeur des Travaux publics répond en citant l'adage qui veut qu'un mauvais arrangement est plus avantageux qu'un bon procès. Tel était, répète-t-il, l'opinion du ministre public.

Cette question épuisée, M. Buchs, répondant à M. Paul Joye, renseigne le Grand Conseil sur la situation des tramways de Fribourg, situation qu'il faut étudier conjointement avec celle de la capitale. Le Conseil d'Etat s'en occupe et le Directeur de la Justice fera des propositions à ce sujet. En attendant, le gouvernement, d'accord avec la ville de Fribourg et la société des tramways, prendra les mesures nécessaires pour la continuation de la circulation des tram.

Une observation de la commission d'économie publique relative à la navigation à vapeur sur le lac de Morat provoque un échange de vues entre MM. Joye, rapporteur, Hans Gutknecht, Dupraz et Buchs, directeur des travaux publics. M. le Rapporteur s'entend que la compagnie de navigation n'arrive pas, avec les subsides que lui servent les Etats et villes concédentaires, à rétablir la navigation sur le lac de Morat. M. Hans Gutknecht explique que l'achat du bateau Morat lui a coûté un peu plus que prévu ; un vapeur plus petit eût rendu les mêmes services, en exigeant moins de personnel et moins de charbon. M. Dupraz pense qu'une contribution devrait être demandée aux communes riveraines. M. le Directeur des Travaux publics expose que les subventions servent à l'intérêt de la dette de la Compagnie, tandis que les recettes subviennent à peine aux dépenses d'exploitation sur le lac de Neuchâtel. Une expertise a été faite, dont on attend le résultat. Le compte rendu de la Direction des Travaux publics pour 1918 est approuvé.

DÉPENSES DE LA DIRECTION DE L'INTÉRIEUR ET DE L'AGRICULTURE POUR 1919

Rapporteur : M. Torche. Section I. — Personnel et frais généraux : 28,820 fr. 15 (27,800 fr. au budget). M. le Rapporteur demande que le subsidie de 200 fr. budgété pour l'Hospice cantonal, soit versé effectivement à ce fonds, sans pourtant vouloir supprimer les 1000 francs prélevés sur ce poste pour l'asile de Jentes. M. Savoy, directeur de l'Intérieur, est d'accord. Adopté.

Section II. — Préfectures : 56,089 fr. 80 (65,000 fr.). Adopté.

Section III. — Agriculture : 455,345 fr. 57 (431,700 fr.). M. le Rapporteur note qu'il y a eu augmentation du nombre des syndicats d'élevage et des assurés contre la grêle, d'où une élévation correspondante des subsides de l'Etat. M. Torche critique le mode de répartition de l'inspection des registres des inspecteurs du bétail. Cette inspection est une fonction accessoire du vétérinaire cantonal. Or, la commission d'économie publique n'a pu avoir d'explication sur l'emploi du poste de 3000 fr. prévu pour cette fonction ; elle demande la justification de cette dépense, d'autant plus que le vétérinaire cantonal émarge ailleurs au budget de l'Etat et qu'il perçoit en outre une somme rondelette de la ville de Fribourg. M. le Rapporteur fait observer encore qu'il doit y avoir erreur dans le versement de 5000 fr. à la Ligue pour la terre fribourgeoise. La subvention à cette Ligue a été décidée pour la première fois dans la discussion du budget de 1918 ; or, en discutant les comptes de 1917, on a vu que le subsidie avait été versé déjà cette année-là ; la commission fit alors constater l'erreur ; on l'assura qu'il y serait remédié ; mais cela n'a pas été fait. M. Savoy, directeur de l'Intérieur, prend note de l'observation de la commission concernant l'inspection des registres du bétail par le vétérinaire. Il sait que des inspections ont été faites. M. le Directeur de l'Intérieur répond, sur le second point traité par M. Torche, qu'il

# Dernière Heure

ignorait la procédure suivie à l'origine à l'égard de la Ligue pour la terre fribourgeoise. Il se souvient que le premier subsidé à cette ligue a été prélevé sur le budget de la Direction des Finances. Si la subvention a été indûment payée, elle sera retenue sur le budget de l'an prochain. La section est approuvée.

Section IV. — Amélioration du sol : 166.658 francs 72 (145.500 fr.). Cet accroissement des dépenses, fait remarquer M. le Rapporteur, se justifie pleinement par l'augmentation du nombre des projets et des subsidés. M. le Directeur de l'Intérieur ajoute que le gouvernement a décidé le paiement des subventions aux entreprises de drainage, malgré l'insuffisance des crédits prévus au budget. M. Duprat, ne voyant rien dans ces comptes au sujet des tourbières de Diélaré, demande d'être renseigné là-dessus. M. Duret expose la situation des syndicats de drainages, qui ont dépensé de fortes sommes et qui n'ont retiré qu'une infime partie des subsidés auxquels ils ont droit.

M. le Rapporteur et M. le Directeur de l'Intérieur reconnaissent que l'observation de M. Duret est fondée. Le gouvernement, dit M. Savoy, remédiera à cet état de choses. Les subsidés seront versés dès que les travaux auront été reconnus. Quant à la question des tourbières, elle sera traitée dans la discussion du compte rendu. La section IV est adoptée.

Section V. — Statistique : 11.574 fr. (5800 francs). Le dépassement est dû au recensement fédéral du bétail. Adopté.

Section VI. — Commerce et industrie : 60.247 fr. 68 (30.620 fr.). M. le Rapporteur formule une série de remarques au sujet de ce département. Retenons en les principaux. Le poste budgétaire des traitements du personnel n'a pas été épuisé, et l'on a prélevé sous la rubrique des « Cours d'apprentissage » de quoi pourvoir des appointements : ce mode de procéder n'est pas admissible; les traitements du personnel doivent figurer sous leur rubrique propre. La commission n'admet pas non plus que des bons de paiement d'un certain nombre d'employés soient ordonnés au nom d'un chef de service, qui en fait lui-même la répartition. Elle critique également le mode de paiement d'un fonctionnaire qui n'a pas tiré son traitement suivant l'usage établi.

M. Savoy, directeur de l'Intérieur, remercie la commission pour ses consciencieuses investigations. Il accepte les observations présentées et dit que l'une ou l'autre innovations critiques sont attribuables au fait que le nouveau chef de service du Département du commerce n'est pas encore au courant des us et coutumes de l'administration.

M. Bovet croit que la double rubrique « Poids et mesures et Commerce et industrie » devrait être scindée. M. Léon Genoud voudrait voir combiner des cours de perfectionnement avec des leçons du Technicum. Il souhaite voir aussi refluer à la profession de tisserand et il préconise pour cela l'encouragement de la culture du chanvre et du lin, ainsi que de l'élevage du mouton lainier. M. Comte demande si des mesures ont été prises contre l'organisation sans patente de ventes d'effets d'habillement et contre le système de la « boule de neige ». M. Zimmermann, considérant le minime montant de 5000 fr. inscrit pour le chômage, déplore la situation lamentable dans laquelle sont plongés des milliers de familles sans travail. M. Léon Genoud estime qu'on est allé beaucoup trop loin dans ce domaine. Il y a des chômeurs qui fuient le travail. Qu'ils apprennent un métier ! M. Zimmermann réplique qu'il est le premier à encourager l'apprentissage et à condamner les abus du chômage; mais il cesse quand même que le chômage a frappé cruellement l'au dernier bien d'innocentes victimes.

M. Weck, directeur de la Police, déclare, en réponse à M. Comte, que des débâcles d'effets américains ont été défilés à la Préfecture; quelques-uns ont renoncé à leur métier; d'autres ont pris une patente de 300 fr. par mois. Des contraventions ont été dressées contre les trafiquants à la « boule-de-neige ».

M. Savoy, directeur de l'Intérieur, donnera satisfaction au vœu de M. Bovet. Il retiendra également l'observation de M. Genoud. Il estime aussi que l'assistance du chômage a donné lieu à des abus et constitue une erreur sociale; pourtant, il y a eu des victimes involontaires des circonstances. C'est d'ailleurs la Confédération qui a institué cette assistance.

Le chapitre des dépenses de la Direction de l'Intérieur est liquidé.

## Séance du samedi 8 mai

Soixante députés assistent à l'ouverture de la séance. M. le Président annonce à l'assemblée que le bureau du Grand Conseil se rendra aujourd'hui, avant midi, auprès de Mgr Besson, pour présenter à Sa Grandeur des félicitations et les vœux respectueux des représentants du peuple.

La commission d'examen de la loi d'impôt pour 1920 est composée par le bureau MM. Boshung, Fritel, Alphonse Gobet, Kélin, Antoine Morard, Perin, Vonderweid.

M. Comte demande à interpellier le gouvernement sur les mesures que compte prendre l'autorité cantonale pour l'attribution des nouveaux subsidés destinés à la construction de maisons ouvrières.

Le Grand Conseil aborde la discussion du projet de loi instituant un corps d'agents de la sûreté, indépendant de la gendarmerie. Rapporteur : M. Aloys Vonderweid, Commissaire du gouvernement; M. Weck, directeur de la Police.

Le projet est adopté, en premier débat, sans modification importante.

Le décret allouant un subsidé de 60.000 fr. au projet de protection des rives du lac de Morat, entre cette ville et Montilier, est voté. (Rapporteur : M. Rossel.)

## La nomination épiscopale

Les trois conseils paroissiaux de Notre-Dame de Lausanne (quartier de Valentin), du Sacré-Cœur (Ouchy) et du Saint-Rédempteur (avenue de Rumine) sont venus offrir, hier après midi, vendredi, leurs hommages à Mgr Besson, évêque de Lausanne et Genève.

Mgr Besson a rendu, hier dans la soirée, sa visite au Conseil d'Etat.

Ce matin, samedi, Mgr Besson a célébré la messe à Notre-Dame de Bourguillon.

La Revue de Lausanne écrit : « Il semble qu'il y ait eu un peu de tirage à Rome. L'élection s'est fait attendre. On citait les noms d'autres candidats méritants et on comprend que le canton de Fribourg ait fait quelques efforts pour conserver le siège épiscopal à un de ses ressortissants. »

Nous nous permettons de dire à la Revue qu'elle a été mal informée. La nomination s'est faite dans les délais ordinaires, que réclamaient à la fois le deuil en l'honneur de l'évêque défunt et les enquêtes auxquelles procède toujours la Congrégation consistoriale, qui s'imposent particulièrement quand l'évêque doit être nommé directement par Rome, comme c'est le cas de celui de Lausanne et Genève. Le canton de Fribourg, gouvernement et clergé, n'a fait aucune démarche dans le sens indiqué par la Revue, et la joie est chez nous unanime de l'élection de Mgr Besson.

## La Société des Nations

### Conférence de M. le conseiller fédéral MUSY

La conférence qu'a donnée hier, en notre ville, M. le conseiller fédéral Musy, a eu un magnifique succès. La salle de la Grenette était bondée et nombre de personnes ont dû repartir sans pouvoir y pénétrer.

Après un superbe chœur de la Société de chant, M. le conseiller d'Etat Perrier a souhaité chaleureusement la bienvenue au distingué conférencier, en le remerciant de descendre dans l'arène en faveur de l'entrée dans la Ligue des nations.

Puis, M. le conseiller fédéral Musy a abordé son sujet, qu'il a traité magistralement, envisageant les divers aspects de la question de la Société des nations, tant au point de vue international qu'au point de vue suisse. Après un bel exposé général, il a révisé victorieusement les principales objections des adversaires de l'entrée dans la Ligue, notamment celles qui ont trait à notre neutralité et à notre indépendance. Rappelant avec éloquence que la Confédération helvétique a été la première société des nations, il a fait un chaleureux appel à l'union de tous les Suisses, en cette journée mémorable du 16 mai. Il a adjuré les Confédérés fribourgeois, qu'ils habitent de l'un ou de l'autre côté de la Sarine, de n'avoir en vue que les intérêts supérieurs de la patrie suisse et de se lever tous pour affirmer, dans un élan unanime et dans un bel esprit d'unité, leur volonté de collaborer à une œuvre de politique internationale et de pacification qui substituera la force du droit au droit de la force.

De vifs applaudissements ont interrompu à plusieurs reprises l'intéressante conférence de M. Musy, et sa vibrante péroraison a été saluée d'une tempête de bravos.

Pour couronner dignement cette importante manifestation, la Société de chant a exécuté avec brio deux beaux chœurs merveilleusement adaptés à la circonstance : O mon beau pays, et Confédérés, de M. l'abbé Bovet.

Rappelons que des assemblées auront lieu demain dimanche :

Président, à 3 heures de l'après-midi : M. Savoy, président du Conseil d'Etat.

Au Mourret, à 3 h. après midi, orateurs : M. le conseiller d'Etat Weck et M. le lieutenant-colonel de Diesbach.

A Saint-Sylvestre, à 3 h. après midi : M. Grossrieder, secrétaire de préfecture à Fribourg.

A Morat, à 3 h. après midi, grande salle de la Coix-Banche : M. Perrier, conseiller national, et M. Graf, conseiller national.

A Châtres, à 2 h. après midi, à l'auberge de l'Ours : M. Buchs, conseiller d'Etat.

A Tavol, à 2 h. 1/4 ; orateurs : M. Passer, contrôleur des hypothèques et M. le Dr Beck, professeur à l'Université (débat contradictoire).

Lundi 10 mai, une assemblée allemande contradictoire aura lieu à la Grenette, à 8 h. du soir. Orateurs : M. Baumberger, conseiller national et M. le professeur Dr Beck.

### Paroisse de Saint-Jean

La Semaine catholique a donné en janvier un intéressant rapport sur l'œuvre du Patronage de garçons de la paroisse de Saint-Jean.

Les jeunes gens de ce Patronage donneront, demain dimanche, 9, et jeudi 13 mai, une séance théâtrale en faveur de leur œuvre.

Nous demandons à toutes les personnes qui s'intéressent à cette œuvre de bien vouloir encourager par leur présence la bonne volonté de notre chère jeunesse ouvrière.

Local : Neuveville, 82 — Rideau, 4 h. Entrée 1 fr. Programme : Saint Tarcisus. La Patrouille de Fourchepinte.

### Concours de sténographie

Un concours de sténographie Aimé Paris, à la vitesse de 60 mots à la minute, sera organisé ce soir, samedi, ou demain matin, dimanche, au siège de toutes les Sections de l'Union sténographique suisse.

Pour Fribourg, ce concours, qui donne droit au certificat d'études, aura lieu au Lycée, demain matin, dimanche, à 10 h. précises. Rendez-vous des participants à 9 h. 1/2.

On peut s'adresser, pour tout renseignement, à Mlle Tarcier, professeur, ce soir, dès 8 h., au Lycée, ainsi que demain matin, dès 9 h. 1/2.

### † M. Edmond Sudan

On nous écrit : Mercredi, 5 mai, plusieurs centaines de personnes accompagnaient à sa dernière demeure la dépouille mortelle de M. Edmond Sudan, conseiller communal de Broc. M. Sudan était âgé de 34 ans à peine. Il a été emporté après une maladie qu'il supporta avec une grande résignation.

Tout jeune, M. Edmond Sudan avait su se créer une situation d'avenir. Au milieu de ses nombreuses occupations, il ne ménagea ni son temps, ni ses forces pour le bien et la prospérité de sa chère commune. Il avait assumé la délicate mission de la répartition des terrains communaux aux familles modestes de sa localité. Et il s'acquittait de cette charge avec tout son cœur. C'était un homme de convictions religieuses et politiques profondes, qu'il cultivait sans le moindre respect humain.

Patron juste et éclairé, il était aimé de son nombreux personnel. Les regrets que suscite sa mort prématurée sont unanimes.

### Hommage au courage

Sur le préavis du Prêtre de la Sarine, la commission cantonale d'assurance sur les incendies vient d'allouer une prime de 50 fr. au jeune Léon Cotting, fils de Julien, à Ependes, pour le dévouement qu'il a montré, lors d'un commencement d'incendie qui a éclaté dans ce village, le 12 février dernier.

C'est grâce au sang-froid et au courage de Léon Cotting que les progrès du feu purent être arrêtés.

### Coopérative et Maison du peuple

Nous apprenons que les coopérateurs de l'Espérance sont convoqués à une assemblée extraordinaire, demain après midi, dimanche, à 2 h. 1/2, à la salle de la Grenette. Il s'agit de savoir si les coopérateurs amis de l'ordre et de la bonne entente vont admettre ou annuler la décision prise dans la dernière assemblée d'allouer un subsidé à la Maison du peuple; il s'agit de savoir encore si la majorité des membres de l'Espérance veulent admettre l'extension des agitateurs d'extrême gauche dans le ménage coopératif. L'assemblée de demain revêt donc une importance capitale.

### Foire de la Landwehr

Nous rappelons au public la grande vente qu'organise la Musique de Landwehr, demain, dimanche, dès 1 heure de l'après-midi aux Grand'places. Nos musiciens n'ont rien négligé pour donner à cette manifestation le caractère d'une véritable fête populaire, dont chaque visiteur emportera certes le meilleur souvenir. On nous dit que tous les bancs de cette foire d'un nouveau genre sont extrêmement bien achalandés, grâce à la bienveillance des nombreux amis que compte la Landwehr.

La grande attraction sera sans aucun doute la participation d'un fort contingent d'amis de Guin qui, en costumes du pays, fabriqueront sur place les bricoles singulaires, si renommées, dont le public pourra se régaler séance tenante; un fort groupe de Jodlers se joindra à ce détachement, qui, nous en sommes certains, obtiendra le plus vif succès.

Espérons, avec nos musiciens, que le beau temps sera de la partie.

### Représentation à Treyvaux

Demain, dimanche, 9 mai, commenceront à Treyvaux les représentations théâtrales du beau drame de Ch. le Roy-Villars Le gondolier de la mort. Cette pièce, donnée il y a quelques années déjà par la « Nuthonia » à Fribourg avait eu un grand succès.

Une charmante comédie terminera chaque représentation. Celles-ci se donneront six fois, soit les dimanches 9 et 16 mai et le jeudi jour de l'Ascension, 13 mai, à 2 h. 1/2 et à 8 h.

Nul doute que les acteurs de Treyvaux, stylés par des maîtres sérieux et actifs, ne remportent un plein succès.

### Les aveux d'une criminelle

La personne qui a été arrêtée à Bellaux pour infanticide a avoué son crime. Elle a dit avoir étouffé son enfant en lui tenant la main devant la bouche jusqu'à ce qu'il mourût. Puis elle enferma le petit cadavre dans un sac et l'emporta au jardin.

Mais cette mère dénaturée n'a peut-être pas dit toute la vérité. On a constaté que la petite victime portait à la tête une blessure qui a pu aussi causer la mort.

### Conférence sur l'assurance-maladie

Demain, dimanche 9 mai, à 3 heures de l'après-midi, M. F. Barbey, chef de service à la Direction de l'Instruction publique, donnera, à Bulle, à l'Hôtel de Ville, sous les auspices de la société de secours mutuels de la Gruyère, une conférence sur l'assurance-maladie.

### Fantaisie Neuveville-St-Pierre

La révision des voitures étant terminée, le service reprendra régulièrement dès demain matin, dimanche.

### SOCIÉTÉS DE FRIBOURG

Pupilles de la Freiburgia. — Prochaine leçon, lundi, 10 mai, à 6 h., à la Halle.

Société des Vieux Garçons. — Réunion, ce soir, à 8 1/2 heures, au local habituel.

### MEMENTO

Tir militaire obligatoire. — Demain dimanche, dès 1 heure, au Stand des Neigles.

**CREME SIMON**  
Unique pour la Beauté du Visage  
et les soins de la peau.

## La grève en France

Paris, 8 mai.  
(Havas.) — Situation sur les différents réseaux, le 7 mai, à 7 heures du soir : Sur le P.-L.-M., situation très favorable. Rien à signaler sur les réseaux du Nord, de l'Est et du Midi.

Sur l'Orléans, d'après les informations parvenues de différents points du réseau, il apparaît nettement que la grève touche à sa fin.

## L'ajournement de la conférence de Spa

Paris, 8 mai.  
(Havas.) — Les gouvernements alliés n'ont pas encore été saisis officiellement de la demande d'ajournement de la conférence de Spa, mais il est probable que M. Mayer, chargé d'affaires allemand, y ait fait allusion au cours de la conversation qu'il a eue avec M. Millerand, vendredi.

On croit que cette demande d'ajournement est due aux craintes qu'éprouveraient les délégués allemands d'assumer une responsabilité trop grande à la veille des élections.

D'autre part, la presse et le gouvernement allemands se montrent moins empressés en faveur d'une conférence où, suivant les déclarations des Alliés, le traité de paix de Versailles ne serait nullement remis sur le tapis.

Si l'ajournement était décidé, la conférence de Spa ne pourrait pas se tenir avant l'été.

Berlin, 8 mai.  
(Wolff.) — Le Lokal Anzeiger apprend de Dresde que le ministre des finances du Reich, Dr Wirth, a dit avant l'assemblée du Centre qui devait avoir lieu à Dresde : « Je montrerai la porte à tous ceux qui voudront me parler de la banqueroute de l'Etat. Nous irons à Spa et nous dirons à l'Entente que seule la solidarité peut nous aider. Si, par contre, nous devons nous entendre dire à Spa uniquement ce que les autres désirent de nous, mieux vaudrait n'y pas aller. »

## La paix avec la Turquie

Paris, 8 mai.  
(Havas.) — Après la remise du traité de paix, il est probable qu'un délai d'un mois sera accordé à la délégation turque pour apporter la réponse du gouvernement ottoman.

## Le traité de paix pour la Hongrie

Paris, 8 mai.  
(Havas.) — La délégation hongroise a demandé au secrétariat de la conférence une prolongation de quinze jours au délai qui lui a été imparti pour faire connaître sa réponse définitive aux conditions de paix des Alliés.

## Les partis politiques anglais

Londres, 8 mai.  
(Havas.) — Une réunion tenue par la fédération libérale nationale a adopté une résolution en faveur du maintien de l'indépendance du parti libéral et de sa non participation à la coalition (unionistes et libéraux).

## Mission travailliste en Hongrie

Londres, 8 mai.  
(Havas.) — En réponse à l'invitation du premier ministre hongrois, la délégation mixte du parti travailliste et du comité parlementaire du congrès des Trade-Unions quittera Londres mardi prochain pour la Hongrie afin d'obtenir des informations et de faire une enquête au sujet des accusations de persécution systématique des classes ouvrières hongroises ainsi que sur les conditions dans les camps d'internement.

## Un trust anglais de 2 milliards et demi

Londres, 8 mai.  
Une importante nouvelle, qui doit être enregistrée dans l'histoire de l'économie nationale de l'Empire britannique, est arrivée de Montreal. Il s'agit de la fondation de la British Empire Steel Corporation, une société gigantesque dotée d'un capital de 2 milliards 500 millions, transformée en « trust » pour des transactions en fer, en charbon et en transports maritimes. Dans la direction de cette entreprise où l'on voit clairement un coup d'état contre les Etats-Unis, sont appelés les dirigeants des industries et des banques principales du Canada, renforcés par des autorités du monde financier d'Angleterre.

## Etats-Unis et Allemagne

Washington, 8 mai.  
(Havas.) — Le sénateur France, républicain, a exposé un projet de loi tendant à obliger l'Allemagne à acheter aux Etats-Unis des matières nécessaires à sa reconstitution et à l'aider aussi à faire face aux demandes de réparations. Le projet de loi autorise la War Finance Corporation à prêter 250 millions de dollars aux acheteurs allemands de matières premières, la corporation acceptant en paiement des valeurs allemandes à 6 %. La corporation approuve les termes de ce projet de loi.

## La vente d'un journal allemand

Berlin, 8 mai.  
(Wolff.) — La vente de l'imprimerie et de la maison d'édition de l'Allemagne du Nord qui publie la Deutsche Allgemeine Zeitung anciennement Gazette de l'Allemagne du Nord a été annoncée mercredi au gouvernement du Reich. Immédiatement, le gouvernement a ordonné d'examiner la base juridique de ses rapports avec le journal officieux. Au même moment, le nouveau propriétaire lui a annoncé que, jusqu'à la fin des élections, aucune modification ne sera introduite, ni dans la rédaction, ni dans l'attitude politique du journal. Le résultat de l'enquête juridique et politique sera communiqué plus tard.

## Les Soviétiques russes et la Pologne

Berlin, 8 mai.  
(Wolff.) — D'après un radiogramme de Moscou à tous, Radek, dans l'Isveestia commente la situation internationale et conclut : « Nous faisons la guerre à la Pologne dans des conditions dix fois meilleures que contre Koltchak, Denikine et Youdenitch. Notre confiance en la victoire n'est pas seulement basée sur la différence de force entre la Russie et la Pologne, mais encore sur toute la situation internationale. »

## Piraterie

Berlin, 8 mai.  
(Wolff.) — On mande de Copenhague à la Gazette de Voss que 60 socialistes indépendants allemands, voyageant sans doute comme passagers de contrebande, sont arrivés à Arkangel avec le vapeur allemand Senator Schuder, se sont emparés du navire et l'ont mis à disposition du gouvernement des soviets. Les renseignements pris par les armateurs du vapeur de Cuxhaven confirment l'information sur cet acte de piraterie.

## Hollande et Russie

Amsterdam, 8 mai.  
(Wolff.) — La seconde Chambre a repoussé, par 48 voix contre 13, le rétablissement des relations avec la Russie.

## Les troubles en Italie

Livourne, 8 mai.  
(Stefani.) — La décision de la Chambre du travail de cesser la grève n'a pas plus aux éléments monarchistes qui saccageront deux magasins d'armes et provoqueront un conflit avec la force publique, qui dut intervenir. On déplore un mort et quinze blessés parmi les manifestants, et cinq carabinieri blessés. Dans la soirée, l'ordre était rétabli.

Rome, 8 mai.  
(Stefani.) — Les employés des P. T. T. ayant suspendu le travail dans les bureaux de Rome, hier après midi, vendredi, les locaux des postes et télégraphes de la ville ont été occupés par la force publique dans le but d'empêcher le retour des employés qui n'avaient pas accepté de signer la déclaration leur demandant de cesser la grève.

Cette mesure a provoqué quelques incidents et a eu un écho à la Chambre. Les députés socialistes ayant soulevé des protestations à ce sujet, la séance a dû être suspendue durant quelques minutes.

Les employés ont finalement repris le travail mais non sans faire de l'obstructionnisme.

## SERVICES RELIGIEUX

### DIMANCHE 9 MAI

Saint-Nicolas : 5 h. 1/2, 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., messes basses. — 8 h., messe des enfants chantée, sermon. — 9 h., messe basse paroissiale, sermon. — 10 h., grand'messe capitulaire, exposition et bénédiction du Très Saint Sacrement. — 11 h. 1/2, messe basse, instruction. — 1 h. 1/2, vêpres des enfants, catéchisme. — 3 h., messes capitulaires, exposition, procession et bénédiction du Très Saint Sacrement.

Saint-Jean : 6 h. 1/2, messe basse, communion générale du Patronage Saint-Louis et de l'Association des jeunes gens. — 8 h., messe des enfants, avec instruction et chants. — 9 h., grand'messe et sermon. — 1 h. 1/2, vêpres, catéchisme et bénédiction. Après les vêpres, réunion de l'Association des Dames. — 6 h. 1/2, chapel.

Saint-Maurice : 6 h. 1/2, messe. — 7 h. 1/2, communion des enfants. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand. — 9 h. 1/2, catéchisme français. — 10 h., messe, sermon français. — 11 h., catéchisme allemand. — 1 h. 1/2, vêpres et bénédiction. — 7 h. 1/2, chapelier, sermon français et bénédiction.

Collège : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, messes basses. — 8 h., office des étudiants, sermon. — 9 h. 1/2, messe des enfants, sermon. — 10 h., office paroissial, sermon. — 1 h. 1/2, vêpres des étudiants. — 8 h., vêpres paroissiales.

Notre-Dame : 6 h., messe basse. — 8 h. 1/2, messe chantée, sermon allemand. — 2 h., vêpres, bénédiction, chapelier. (La réunion de l'archiconfrérie du Saint-Cœur de Marie aura lieu dimanche prochain, en même temps que la Congrégation des Dames.)

RR. PP. Cordeliers : 6 h., 6 h. 1/2, 7 h., 7 h. 1/2, 8 h., messes basses. — 9 h., grand'messe. — 10 h. 1/2, service académique, messe basse, sermon français.

### 10, 11, 12 MAI

### Rogations

Lundi : Départ de Saint-Nicolas à 7 h. Messe de la Stalmo à Saint-Maurice.  
Mardi : Départ de Saint-Nicolas à 7 h. Messe de la Station à Montorge.  
Mercredi : Départ de Saint-Nicolas à 7 h. Messe de la Station à l'Eglise des Cordeliers.

## BULLETIN METEOROLOGIQUE

Du 8 mai

BAROMETRE



Laurence Albani

par PAUL BOURGET

Les Libertat de Toulon, dont était Pierre, appartenaient à une très vieille famille de la côte. A tort ou à raison, ils prétendaient remonter à ce capitaine Libertat, célèbre dans l'histoire de Provence...

ner. Ce retour avait coïncidé avec le départ de Laurence. A l'imitation de quelques propriétaires du pays, et dans l'espoir d'augmenter ses revenus par des succès sur les hippodromes locaux...

avait dit la mère, qui connaissait de vue le Toulonnais, et par vanité de produire la plus avenante de ses deux filles. Le choix du jeune homme avait hésité, de manière à prolonger indéfiniment la visite, entre les câblés blancs et rouges, safranés et mauves, lie de vin et panachés...

Huit jours s'étaient écoulés depuis cette odieuse scène dont la jeune fille n'avait parlé à personne. Elle n'avait provoqué d'aucune façon un tel manque de respect, et quoique sa conscience le lui affirmât, ce souvenir la remplissait d'une confusion toute mélangée de honte ! Elle se rendait compte cependant qu'un indécis, capable d'avoir tenté ce déshonneur, n'en resterait pas là...

Et, une fois de plus, elle s'était meurtrie à l'éclavage de l'humide condition mercenaire ! Cette pénible contrainte s'était changée en une sensation de soulagement, du fait que Pierre Libertat était revenu à plusieurs reprises se la demander. L'ayant rencontrée sur le chemin l'avait saluée, mais sans l'aborder. Elle avait su gré de cette discrétion. Elle avait voulu voir un signe de repentir, ce que le jeune homme, en voie de devenir réellement amoureur, éprouvait ce repentir, ou moins de regret d'avoir blessé la joie et l'attachement de l'enfant. Et une autre heure était arrivée. Es s'étaient parlé d'oreille. Il l'avait pu humblement, timidement, qu'elle lui pardonnait...

Sommaire des Revues

Les échos de Saint-Maurice. - Avril : A nos lecteurs : la Rédaction. - Vieux souvenirs Alhaur. - Une visite aux mines de sel de Bouillet, près Bex : Raphaël Closuit. - Un caractère inédit : La Bruyère. - A travers l'œuvre de Paul Claudel : L. Gentina. - Chanson de 1857 : J. du Pilet. - Chronique E. Voïrol. - Les Anciens. - Nécrologie. - Bibliographie. - Jeux d'esprit. - Illustration. - La Communauté des chanoines de l'abbaye en 1867-68. - Prix d'abonnement : 2 fr. 50.

Monsieur et Madame Emile Morard et leurs enfants : Louis, Marguerite, Marie et Marie-Agnès à Bulle et les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part de la mort de leur chère petite

FRANCOISE décédée le 7 mai, à l'âge de 4 ans 1/2. L'enterrement aura lieu à Bulle, lundi, à 8 heures 1/2. Domicile mortuaire : Grand'rué, No 3.

Madame Louise Overney et ses enfants : Marie, Yvonne, Auguste, à Botterens, ainsi que les familles parentes et alliées, ont la douleur de faire part à leurs parents, amis et connaissances de la mort de leur regretté époux et père Monsieur Joseph OVERNEY

Madame Angèle Donzallaz, à Massonnens et ses enfants : Pierre, Henri, Fernand, Rosa, Bertha, Jules, Marcel, Joseph, et les familles alliées ont la profonde douleur de faire part de la mort de leur cher époux et père Monsieur Ernest DONZALLAZ

Madame veuve Marie Eltschinger-Helfer ; Mme et M. E. Schorro-Eltschinger et leurs enfants ; Mme et M. E. Jan-Eltschinger et leurs enfants ; M. et Mme Max Eltschinger-Millasson ; Mlle Helfer, à Fribourg, ainsi que les familles alliées ont la profonde douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Alfred ELTSCHINGER

Monsieur Alexandre Demierre et ses enfants, ainsi que sa nombreuse parenté, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Pierre DEMIERRE

Monsieur Alexandre Demierre et ses enfants, ainsi que sa nombreuse parenté, ont la profonde douleur de faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de Monsieur Pierre DEMIERRE

Henniez-les-Bains Saison juin-septembre. Eaux bicarbonatées-alcalines-lithinées. Station de repos par excellence. Troubles digestifs, rhumatismes, gravelle, affections des voies urinaires.

Enchères de bétail. On vendra aux enchères publiques mardi 18 mai, dès 1 heure après midi, au domicile du soussigné, Estavayer-le-Gibloux, 7 vaches portantes et vâlees, 6 génisses de 1-2 ans, 2 taureaux primés de 1-2 ans. Le tout pie rouge. L'exposant : Louis Chappuis.

Enchères à ferme. Théophile Rossier, à Montagny-les-Monts, met en soumission la location, pour 6 ans, de son domaine de Bois Girard, rière Montagny, de la contenance de 28 poses en un seul mas.

A VENDRE. le Sanatorium St-Joseph du Guinzet, près Fribourg, grande et belle villa avec sous-sol, rez-de-chaussée, deux étages et grand gîte, comprenant 8 grandes salles et 13 chambres, installation de bain, chauffage central, buanderie etc.

La MOTO qui ne chauffe pas. Moto Scott 4 1/2 HP. 1re Marque anglaise. Refroidissement à eau 2 cylindres à 2 temps. Débrayage 2 vitesses d'un fini parfait. Marche souple. Minimum d'économie. 4454

HENSELER & PERNET. 7, rue du Nord, Fribourg. - Vélos depuis 200 fr. -

Dimanche 10 mai. Distribution de fruits du Midi à l'auberge de Posat. INVITATION CORDIALE. P-4296 F 4364. Le tenancier.

Domaine à louer. Le soussigné offre à louer, par voie de soumission, jusqu'au 25 mai, son domaine situé à Givisiez, à 30 minutes de Fribourg, de la contenance de 70 poses, monte-foin, grand verger, etc.

Dimanche 9 Mai, dès 2 heures soir. Fête villageoise à l'Hotel de la gare de COURTEPIN. Société de musique de la paroisse avec le concours de la Société de chant. Roues de fortune, tombola, match aux quilles. NOMBREUX ET BEAUX PRIX. Le soir, dès 8 h., GRAND CONCERT. Invitation cordiale. P-437 F 4244. Le comité.

Domaine à louer. Le soussigné offre à louer, par voie de soumission, jusqu'au 20 mai, un domaine de 22 poses en un seul mas, avec plusieurs variétés d'arbres fruitiers. Entrée en jouissance le 22 février 1921. 4261-652. Frédéric Barzaz, à Leauy.

Enchères publiques. Le soussigné exposera en vente, par voie d'enchères publiques, devant son domicile, à Villaz-Saint-Pierre, le samedi, 15 mai courant :

Domaine à vendre. A vendre un domaine bien cultivé et en plein rapport, situé à Courmillens, district du Lac, de la contenance en terres arables de 47 hectares, 83 ares, 70 centes (132 poses 352 perches, 20 pieds), et en forêts de très belle venue, en partie exploitable, de 5 hectares, 2 ares, 97 centes (14 poses environ).

JEU DES OEUFES à l'auberge des Arbognes. Bonne musique. Invitation cordiale. Le tenancier. Dimanche 9 mai.

Citroën. Première marque française. Torpédo 4 places, 10-15 HP, roues à mobiles. Eclairage, démarrage et avertisseur électriques, moderne, complète. 9800 fr. - Economie : 8 litres aux 100 km. Agent exclusif : Payerne, Moudon, Lucens, Estavayer, Fribourg, Avenches, Morat, Yverdon. Louis ISCHY, fabr. Payerne. - Catalogue gratis. Taxi - Téléphone 34 - GARAGE CENTRAL - Avenue de la Gare - Grand'rué.

BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG. Bilan au 30 avril 1920. Tableaux financiers avec colonnes en francs et centimes.

Banque de Dépôts et de Crédit. 18, rue de Hesse - GENÈVE - 10, rue Diday. bonifie actuellement sur Dépôts à un an et au delà. Traite aux meilleures conditions toutes affaires de banques.

A VENDRE. tout de suite pour cause de cessation de commerce.

Femme de chambre. expérimentée, demande de pour villa, Genève. Indiquer prêt de gages, adr. pr. tél. Entrée 15 mai. 4383.

AVIS aux voituriers. On demande un ou plusieurs voituriers pour transporter de la sorte et de transport d'environ 600 m de bois provenant d'une propriété française, à proximité de la frontière suisse, et à rendre dans une gare suisse.

ACHAT DE TITRES HYPOTHÉCAIRES. premier, second et troisième rang. Casier postal 12090. Fribourg.

cheval de confiance, âgé de 8 ans. S'adresser à François Joye, à Prez-vers-Noréaz. 4374.

Schaeffer freres. Veris, 29, Fribourg. Tél. 6.55. Chauffage central. Installations sanitaires.

A LOUER. chalet du Riedlet tout meublé. S'adresser sous chiffres P-2820 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3377.

domaine de 68 poses. S'adresser à Joseph Oberson, à Natran.



**Services de table**  
en porcelaine et faïence  
Dépôt des objets en bois sculpté de la maison  
**ANSERMOT à GRUYÈRES**  
**GEORGES CLÉMENT**  
10, Grand'Rue, 10 FRIBOURG

**THÉS**  
BUTTY, Lausanne  
Spécialités :  
„SUMATRA“  
ET  
„COLOMBO“  
Chaque paquet contient  
UN BON PRIME  
Marque déposée

**Automobilistes**  
Faites une grande économie en roulant sur  
pneu américain, 12,000 km. sur voiture lourde.  
Pneus lisses et ferrés — Chambres à air  
Stock permanent

Agents : **HENSELER & PERNET**  
pr. Ct. Fribourg. Rue du Nord, 7

**Pour devenir  
Chauffeur**  
apprenez à conduire  
à l'École de chauffeurs de  
**L. LAVANCHY**  
Av. Sergères  
LAUSANNE  
Brevet garanti en 3 semaines  
DEMANDEZ PROSPECTUS GRATUIT

**A vendre à Fribourg**  
pour cause de partage, le  
**Café-Brasserie Peier**  
Pour tous renseignements, s'adresser à M.  
DELLEY, au dit café. P 4330 F 4426

**Broderie de St-Gall**  
Grand et nouveau choix de broderies : robes, cols,  
lingerie pour dames et enfants. Voile, linon et toile  
blanche. Banc au marché samedi et jour de foire.  
Magasin : Place Notre-Dame, 177.  
So recommande. P 3246 F 3395  
M<sup>me</sup> M. Daguet.

**Jusqu'aux villages  
les plus éloignés**

nos expéditions contre remboursement : No. Frs.  
Souliers pour enfants, cuir ciré 20/26 8.—  
Souliers de dimanche No. 26/28 fr. 18.50 20/25 16.50  
Souliers ferrés p. enfants No. 26/28 fr. 13.50 20/25 16.50  
Souliers ferrés pour garçons 30/35 20.—  
35/39 24.—  
Souliers de dimanche p. garçons 36/39 24.50  
Soulier de dimanche p. dame, cuir ciré 36/42 22.—  
„ „ „ 36/42 25.—  
„ „ „ Derby 36/42 25.—  
„ „ „ Derby Box 36/42 29.—  
Souliers de travail ferrés pour messieurs 40/47 30.—  
Souliers de dimanche pour messieurs, solide 40/47 30.—  
„ „ „ Derby Box 40/47 34.50

Garantie pour chaque paire - Demandez prospectus.  
: Rod. Nirt fils, Lenzbourg :

**OCCASIONS-DOMAINES**  
**A vendre en Suisse**  
320 ha. (env. 900 poses fribg.) en plaine. Exploitation agricole moderne, moulin, scierie, force électrique. Prix détail et matériel y compris : 700,000 fr.

**A vendre en France**  
frontière suisse, 324 ha, avec château, superbe parc, 4 fermes. Occasion unique. Prix 1,100,000 fr. français.

350 ha. tout au même mas. Superbe affaire. Prix 1,200,000 fr. français. Convientrait pour 3-4 familles. 2 domaines de 80 ha., à 80,000 fr. chacun. 100 ha. à 200,000 fr. français, etc. etc.  
S'adresser à l'Agence immobilière et commerciale fribourgeoise, A. Prossard, rue des Kpouses, 138, Fribourg. Tél. 2.60 4183

**Enchères publiques**  
Mardi 11 mai 1920, à 2 h. de l'après-midi, dans une salle particulière de l'auberge de l'Étoile de Villarepos, MM. Louis et Lucien Folly, son Pierre-Théophile, de et audit lieu, exposeront en vente aux enchères publiques, leur maison d'habitation avec grange, écurie et jardin, située au centre du village de Villarepos, avec environ 5 poses de bon terrain et 1 pose de bois.  
Pour visiter s'adresser à M. Louis Folly, audit lieu. Les conditions seront lues avant l'enchère. Morat, le 4 mai 1920. P 4241 F 4345  
Par ordre : D' Emile Ems, notaire.

**Circuit Romand Motocycliste de Régularité**  
25 avril 1920  
**Grande Victoire**  
DE LA  
**NEW IMPERIAL**

Elle a prouvé sa qualité, la perfection ;  
3 sides-cars 8 HP. au départ ; tous trois, arrivent sans pénalisation, marchant avec une régularité remarquable.

**LES 2 PETITES MOTOS 2 1/2 HP.**  
**New Impérial**  
montrent par leur belle tenue qu'elles sont les plus appropriées au grand tourisme et les plus avantageuses par leur facture irréprochable.

**New Impérial**  
accomplit le plus bel ensemble de performances et de triomphe dès sa première course.  
40 % d'économie de benzine  
puisque la 8 HP avec side-car ne consomme que 5 litres et la petite que 2 litres au 100 km. 4452

Représentant : **C. EGGIMANN.**  
Téléphone 7.71. — avenue de Pérolles, 7.

**GRIEDER SOIERIES**  
ZURICH  
Dernières nouveautés en soieries  
de tout genre, (pinages, tulle, la soie, volants, corsets, pour dames, haute couture, articles de nouveauté pour dames et messieurs.  
Demandez notre catalogue de printemps. Envoi gratuit sur demande gratis et franco.

**LES DERNIERS  
Modeles de Paris**  
en chapeliers de dames  
viennent d'arriver  
— Visitez notre nouveau salon de Modes —  
**Chapellerie GALLEY**  
Téléphone 6.43. Rue de Lausanne, 24.

**Poussettes  
Krauss**  
Zurich, Stampfenbachstr., 46-48  
Bahnhofquai, 9  
Catalogue gratis Z 157

**Villars-sur-Glâne**  
**FÊTE VILLAGEOISE**  
- Dimanche 16 mai -

**PNEU  
HUTCHINSON**  
**BANDAGES PLEINS POUR CAMIONS**  
Hutchinson S. A. S., 33-35, rue du Stand, Genève

**Institut Saint-François de Sales**  
Maison catholique : Alt. 850 m.  
**CHATEL-ST-DENIS (canton de Fribourg)**  
Éducation-enseignement pour jeunes filles  
Reçoit élèves et jeunes filles pensionnaires toute l'année. P 4331 F 4427  
Demandez prospectus à la Directrice

**La Nouvelle MOTO-RÈVE 4 1/2 HP 1920**  
reconnus la meilleure grimpeuse Suisse  
2 HP. 1 cylindre depuis Fr. 995.—  
2 1/2 „ 2 „ „ 1450.—  
3 „ 2 „ „ à débray. „ 1700.—  
3 1/2 „ 2 „ „ „ 2150.—  
4 „ 2 „ „ „ 2600.—  
4 1/2 „ 2 „ „ „ 3200.—  
5-6 HP. 2 cyl. à déb. 2 vit. avec side-car 4200.—  
LIVRAISON IMMÉDIATE  
Agent exclusif : Cantons Vaud, Fribourg et Valais.  
Téléphone 35. Catalogue gratis. Demande Sous Agents.  
**Louis ISCHY, fabricant, Payerne.**  
Avenue de la Gare, Garage Central, Grand'Rue.

**YÖST**  
VISIBLE  
**Machine à écrire sans rubans**  
VENTE — ÉCHANGE — ABONNEMENTS  
Fournitures et meubles de bureau.  
Duplicateurs et accessoires  
**RÉPARATIONS**  
TAMPONS-RUBANS-PAPIERS  
Papier carbone depuis 6 fr. les 100 feuilles  
Travaux de copie — Traductions  
**E. JACOT, Rue de Romont, 28 FRIBOURG**  
Représentant pour le canton du Valais :  
Agence VALESIA, Sion

**FIAT**  
Livraison immédiate type 1919-20 de voitures tourisme, 4 et 6 places 15-20 HP, ainsi que camionnettes et camions de 1000 kg., 2000 kg. et 4 à 5 tonnes.  
Ces voitures et camions sont visibles dans nos magasins, 14, Chaussée Mon-Repos ou aux Bureaux de commandes, RED-STAR, Automobiles S. A., AGENCE FIAT, 6, Place Saint-François, Lausanne. 4181

**Enchères de bétail**  
Pour cause de cessation de bail, le soussigné exposera en vente par voie d'enchères publiques, le **lundi 10 mai 1920**, dès 1 heure après midi, devant son domicile à Autigny :  
6 vaches vèlées et reportantes, 1 taure portante, 1 paire de boeuf de 2 1/2 ans (pie noire), 1 paire de boeuf de 1 1/2 ans, 2 taurellons de 14 mois, 4 génisses de 1 1/2 ans, 4 veaux femelles de 3 à 6 mois. Favorables conditions de paiement.  
L'exposant : P 4310 F 4378-681  
Séraphin Berset, près de l'auberge.

**EN CAS DE DÉCÈS**  
adressez-vous aux  
**Pompes funèbres générales**  
Hessomuller, Genton, Chevallax (S. A.)  
**Béat CORBOUD, représentant Fribourg**  
Magasin et bureaux : rue de Lausanne, 66  
Fabrique spéciale de Grand choix de  
**CERCUEILS Téléphone GOURNONS**  
Biège social : LAUSANNE

**A vendre à Paris**  
une importante maison d'édition (littérature, philosophie, sociologie, occultisme). Grand fonds d'ouvrages en nombre et huit mille ouvrages rares, huit mille adresses, cinq mille comptes courants. 4384  
Pour renseignements, s'adresser à la Librairie de l'Art Indépendant, 81, rue Dareau, Paris, XIV<sup>me</sup>.

**On demande**  
sténo-dactylo, connaissant le français et l'allemand, pour un bureau agricole ; emploi assuré ; personne de confiance ; références exigées ; entrée 15 juin ou à convenir. 4382  
Faire offres et conditions écrites sous chiffres P 4147 F à Publicitas S. A., Fribourg, jusqu'au 10 mai au plus tard.

**Pharmacie d'office**  
pour service de nuit du 8 au 14 mai.  
**Pharmacie ESSEIVA,**  
rue du Pont-Suspendu.

**JEUNE HOMME**  
16 ans, honnête et robuste de bonne famille bôloise, demande place pour faire un apprentissage dans un commerce de centres coloniaux, éventuellement comme apprenti dans une confiserie ou dans une autre branche. Vie de famille exigée.  
**E. Amm, Sommergasse, 7, Bâle. 4435**

**ON DEMANDE**  
un jeune homme de 17 à 19 ans, pour place, bien coté, chez un agriculteur catholique, où il aurait l'occasion d'apprendre la langue allemande et les travaux de la campagne. Entrée le 15 ou fin mai. — Se présenter personnellement chez **Theodor Hirt, Stand, près Granges (Soleure).**

**On demande une apprentie tailleur**  
M<sup>me</sup> Grivel, tailleur, rue de Lausanne, 37, Fribourg. 4439

**Fille de cuisine**  
est demandée au plus tôt. 4446  
Buffet de la gare Fribourg.

**ON DEMANDE**  
pour tout de suite  
**un vacher**  
ayant à s'occuper aussi des travaux de la campagne. S'adresser à **Joye, Antoine, syndic, à Mennens. 4287**

**A REMETTRE à Genève**  
tout de suite, épicerie, lingerie, vins, liqueurs, en pleine prospérité. Pour traiter, s'adresser sous chiffres F 15973 X à Publicitas S. A. Genève.

**A LOUER**  
tout de suite rez-de-chaussée pour bureau, quartier du bourg. S'adres. sous P 4356 F à Publicitas S. A., Fribourg.

**ON DEMANDE**  
travaux de couture, raccommodages. Prix modérés. 4445  
Escaleurs du Colège, 189.

**A VENDRE camion**  
de Dion-bouton, neuf, 3 tonnes 1/2, entièrement équipé et monté sur bandages. Camion Pierce-Arrov, d'occasion, 2 tonnes.  
Adresse : **Léon Janne, constructeur, quai d'Arve, Genève. 4429**

**Beaux domaines**  
en zone, près de Genève, de 7, 16, 18 hectares, et plusieurs immeubles, à vendre argent français. A Genève, bonnes propriétés de 10 et 13 poses dont une avec commerce. Case Plainpalais 19420. Genève.

**ÉTONNANT ! Bon marché**  
Grand choix de vêtements de dames et d'enfants (dés, portés) blancs et couleurs. Un vêtement en soie blanche très beau à bon marché.  
**M<sup>me</sup> André, Stalden, 2. 4437**

**FOURCHES américaines**  
Plochers  
Crocs  
Carclerets  
Râteaux en fer  
Pelles  
Bêches  
Ploches  
Faux Ballaigues  
Pierres à faux  
Trappes à taupes  
PRIX AVANTAGEUX

**E. Wassmer S. A. FRIBOURG**

**Avant d'acheter**  
ou de commander, consultez notre offre, ou demandez notre catalogue gratis et franco.  
Envoi contre remboursement.

27/29 29/35	
Bât. lib. non doublées, ferrées, solides	13.50 16.—
„ p <sup>o</sup> dimanche, non ferrées	13.25 16.25
„ Derby, en box, élégantes	18.50 21.50
Bât. p. dames, non doubl., fer., solides	No 29/32 23.—
„ p <sup>o</sup> dimanche, non fer.	„ 20.75
„ Derby, veau ciré, souple	„ 26.50
„ „ en box, élégantes	„ 26.50
„ „ chevreau, l. vernis	„ 31.—
Bât. p. garçons, Napolitaines, ferrées	No 29/32 23.—
„ façon militaire, ferrées	„ 26.—
„ Derby, cuir ciré, bouts	„ 24.50
„ „ en box, bout	„ 26.50
Bât. p. hommes, Napolitaines, ferrées	No 40/41 28.—
„ façon militaire, ferrées	„ 32.—
„ „ haut	„ 36.—
„ p <sup>o</sup> dimanche, cuir ciré	„ 28.—
„ p <sup>o</sup> dim., Derby, cuir ciré	„ 29.—
„ Derby, en box, élégantes	„ 34.—
„ „ 2 semel.	„ 36.—

**Chaussures Modernes S.A.**  
**J. MARTY, gérant FRIBOURG**

Le plus puissant DÉPURATIF DU SANG, spécialement approprié à la  
**Cure de printemps**  
que toute personne soucieuse de sa santé devrait faire, est certainement le  
**THÉ BÉGUIN**  
qui guérit : dartres, boutons, démangeaisons, ecrou, eczéma, etc.,  
qui est dissolutif : constipation, vertiges, migraines, digestions difficiles, etc.  
qui purifie la circulation : des ulcères, varicoes, plaies, jambes ouvertes, etc.  
qui combat avec succès les troubles de l'âge critique.  
La boîte : Fr. 2.— dans toutes les pharmacies.  
Dépôt : **A FRIBOURG : Bourgnocht & Gottrau, Lapp.**

**Grands magasins de meubles et literie**  
**F. BOPP, tapissier-décorateur**  
Rue du Tir, 8 — FRIBOURG  
à côté de la Banque Populaire suisse

Meubles en tous genres. Literie soignée  
Trousseaux complets  
Grand choix, prêt à livrer  
Téléphone 7.63

**50<sup>me</sup> ANNIVERSAIRE**  
**Tir du Jubilé**  
de la Société de Tir d'ALTERSWIL  
du 15 au 17 mai 1920

SOMMES EXPOSÉES

1. Cibles tournantes	1500 fr.
2. Tir de groupe	800 fr.
3. Cibles Bonheur	1000 fr.
4. Cibles militaires	1200 fr.
5. Cibles drapeau	1500 fr.
Total	6000 fr.

Nouveau stand de tir. — Cibles mobiles.  
Installation de tir. — Sonnerie électrique.

**PLUSIEURS Salons Louis XV et L<sup>e</sup> XVI**  
avec riche sculpture, garantis, crin animal, recouverts de superbes soieries, travail soigné et fait dans mes ateliers, à partir de 1000 fr. le salon de 5 pièces.  
Se recommande, P10013 F 4337  
**P. LEIBZIG**  
Meubles en tous genres  
Avenue de Pérolles, 4 & 7a, — Tél. 558

**RHUMATISMES**  
**L'Antalgine** guérit toutes les formes de rhumatisme, même les plus tenaces et les plus invétérées. Prix du flacon de 120 pilules, 7 fr. 50, Ac de port et d'emballage, contre rembours.  
**Pharmacie de l'Abbatiale PAYERNE**  
Brochure gratis sur demande

**Camionnettes „LEY“**  
Charge utile 1200 kg. Pont de 260x160 cm. 12/32 HP. 4 vitesses. Livrables tout de suite. Vendues avec garantie chez  
**DALER FRÈRES, FRIBOURG**  
Prix actuel avec pneumatiques de 135 mm. Fr. 12,000.—